



COMMUNIQUÉ DE PRESSE POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

PROGRAMME D'AIDE AUX PROPRIÉTAIRES DE FOSSE SEPTIQUE

SAGUENAY, le 18 juillet 2017 – L'ERD créera un programme d'aide pour tous les citoyens de Saguenay dont les fosses septiques ont besoin de réparation, si le parti est porté au pouvoir en novembre 2017. La subvention remboursera 50% des travaux de réparation pour un maximum de 2 500\$, une mesure estimée à 500 000\$ annuellement qui sera prise à même le budget d'infrastructures.

Actuellement, près de 9 000 maisons unifamiliales de la Ville de Saguenay sont munies d'une fosse septique sur les 34 000 que compte le territoire. C'est donc plus d'une résidence unifamiliale sur 4 qui est équipée d'une fosse septique. La majorité de ces résidences sont situées à Laterrière, Lac- Kénogami, Shipshaw, Canton Tremblay et La Baie.

Pour la chef de l'ERD, il s'agit d'une mesure visant la protection de l'environnement. «Une mauvaise gestion des fosses septiques peut avoir des conséquences négatives sur la flore aquatique et la qualité de l'eau, dont celle du lac Kénogami, le réservoir d'eau potable qui approvisionne plus de 100 000 personnes chaque jour», commente Josée Néron.

C'est aussi une question d'équité pour les payeurs de taxes qui pousse l'ERD à présenter ce programme. «Quand les égouts brisent, c'est la ville qui répare. Les citoyens qui ont des fosses septiques doivent assumer les réparations alors qu'ils paient les mêmes taxes que les autres. Nous devons agir pour assurer des services égaux à ces citoyens. C'est une question d'équité», précise Josée Néron.

Toutes les mesures prises en faveur de l'environnement ont un impact positif sur l'économie de la ville et sur l'ensemble des citoyens, considère la chef de l'ERD. «Un lac en santé va générer des activités nautiques et du tourisme, dont les retombées économiques sont importantes pour Saguenay. Des résidences situées sur le bord de plans d'eau en santé vont conserver leur valeur. Sans compter les frais supplémentaires économisés pour traiter l'eau potable de la ville», explique la chef de l'ERD.

-30-

Renseignements et entrevues :

Catherine Bergeron, directrice adjointe aux communications et affaires juridiques

Cabinet de Josée Néron

T|418|698|3981 poste 1

C|418|817|5908